



La municipalité a réalisé de nouveau en 2016 des économies. L'objectif fixé par votre conseil municipal a été atteint. Les résultats provisoires nous permettent d'espérer pouvoir réaliser cette année la réfection de la voirie de la rue du Marais sans avoir recours à l'emprunt. C'est un investissement important que nous avons inscrit dans notre programme des réalisations 2014-2020. Le coût des travaux est de l'ordre de 260 000 euros hors taxes, travaux pour lesquels la municipalité ne peut espérer obtenir de subventions de l'État ou de l'Assemblée départementale. Cette réalisation représente à elle seule la moitié des travaux d'investissement d'une année. Il faut rappeler que le réseau d'eau potable avait été changé en 2012, celui des eaux usées en 2013.

Depuis les arrêtés municipaux du 3 novembre 2016, les actes d'incivilités envers les personnes âgées ont cessé. Les mesures prises ont été saluées par les télévisions et radios nationales, par la presse régionale et par la majorité de nos concitoyens.

De nouvelles élections ont eu lieu à la CAC (Communauté d'Agglomération de Cambrai) avec l'arrivée de la communauté de communes de la Vacquerie le 1^{er} janvier 2017. Le président

François-Xavier VILLAIN a été réélu. J'ai soutenu mon collègue Daniel DELWARDE, maire de Proville, candidat battu à cette élection, car je trouve que notre ville est délaissée par la CAC. Elle reçoit toujours la même dotation mensuelle qui correspond approximativement au montant de la taxe professionnelle qu'elle percevait en 2002, année de notre adhésion inéluctable à cette intercommunalité. Malheureusement, des constatations doivent être faites :

1. Une zone artisanale de 16 hectares du "Lapin noir" d'intérêt communautaire vide depuis la pose de la première pierre en 2011 ! Où sont les constructions pour la location ?

2. La lenteur de l'arrivée du haut débit qui date de 2015, géré par la CAC, est prévu courant 2018 (???) pour nos entreprises et les

Scaldobrigiens !

3. L'augmentation des impôts locaux par la CAC (foncier bâti) est une charge supplémentaire pour les habitants.

Dans une société qui se fragilise de plus en plus, je défendrai jusqu'à la fin de ce mandat vos intérêts pour votre sécurité et pour la renommée de notre commune, troisième en importance de population parmi les 55 communes membres de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.



*Patrice Ego, Maire
et le conseil municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour 2017*

Sécurité

Rue de Bouchain

École : ralentissement oblige

Après la pétition arrivée en mairie le 9 septembre 2016, une série de mesures a été prise par la municipalité. Après un premier arrêté municipal pris le 21 juin 2016 limitant à **30 km/h** la vitesse dans la rue, un ralentisseur a été remplacé



par un panneau "**30 RAPPEL**" au cimetière. De part et d'autre de l'école Joliot-Curie, les services techniques ont tracé **deux signalisations au sol "RALENTIR ÉCOLE"** obligeant les automobilistes à la prudence.

Rue d'en Bas : deux stops pour ralentir

Une autre pétition est arrivée en mairie le 22 septembre 2016. Des camions et des engins très lourds qui empruntent la rue, malgré l'interdiction à plus de 5,5 tonnes, ont obligé la municipalité à prendre une série de mesures :

- La chaussée déformée a été réparée en quelques endroits.
- Deux stops ont permis un ralentissement important dans cette rue que bon nombre emprunte pour éviter la rue Jean Jaurès avec ses ronds-points et ses feux tricolores ! Attention aux radars maintenant !



Rue Victor Hugo

École : prudence oblige

Dans la cité Tisserins, la rue est à **40 km/h** et **deux signalisations au sol "RALENTIR ÉCOLE"** tracées par les services techniques de part et d'autre de l'école Paul Langevin doivent inciter les automobilistes à la prudence.

Rue Émile Zola

L'étude pour la mise en sécurité est en cours en haut de cette rue étroite qui était auparavant fermée à la circulation par une barrière automatique. Seuls les riverains automobilistes pouvaient accéder à leur domicile. Nous devons trouver un dispositif interdisant aux motos et aux quads d'accéder à cette rue afin d'assurer la sécurité des piétons.



Saler devant sa porte

- Durant les mois d'hiver les températures très basses sont fréquentes. En conséquence, chaque matin, le sol se recouvre d'une pellicule de glace. Afin d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons, la ville effectue le salage et le déneigement des voies communales, ainsi que des espaces publics.
- Par arrêté municipal, les riverains propriétaires ou locataires sont tenus de déneiger et de saler le trottoir devant leur habitation. Ils peuvent également jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois afin de lutter contre le verglas. En cas de neige, les habitants doivent racler et balayer la neige jusqu'au caniveau.
- Si les trottoirs ne sont pas salés ou déneigés et qu'un passant est victime d'une chute, il pourra engager votre responsabilité civile. Mieux vaut donc saler devant sa porte pour la sécurité de tous.

Démarchage interdit

- Le démarchage à domicile est interdit par arrêté municipal (sauf accord préalable délivré par la mairie). Toute entreprise peut déposer des prospectus dans vos boîtes à lettres, mais ne doit pas sonner à vos portes de maisons ou d'appartements.



Communiqué de presse

Analyse équilibre offre/demande d'électricité

Un hiver sous forte vigilance

La sécurité d'approvisionnement électrique de l'hiver 2016-2017 s'annonce plus délicate à assurer que lors des hivers précédents en raison de l'indisponibilité de plusieurs sites de production. Le développement des énergies renouvelables, des capacités d'importation, de l'effacement et des économies d'énergie va toutefois permettre de compenser en partie la baisse globale de production des sites nucléaires.

Pour permettre à chaque consommateur de contribuer à la sécurité électrique, RTE (Réseau de Transport d'Électricité) a lancé un nouveau dispositif d'alerte citoyen permettant de réduire le risque de coupure d'alimentation électrique durant les heures de tensions (8 h à 13 h et 18 h à 20 h). En cas de situation particulièrement tendue en raison de l'indisponibilité du parc de production et de températures froides, l'application éco2mix diffusera des alertes incitant les consommateurs à réduire leur consommation par des gestes simples tels que : démarrer les appareils de lavage (lave-linge, lave-vaisselle...) en heures creuses, baisser la température des pièces de 1° à 2°C avant de quitter son domicile, éteindre la lumière dans les pièces inoccupées...

Ces alertes seront diffusées sur smartphones, tablettes et sur le site www.rte-france.com/fr/eco2mix/eco2mix

Haut débit

Une rumeur a circulé fin novembre 2016 disant que le haut débit ne concernait pas Escaudœuvres. Cette rumeur est fautive.

Le haut débit est de la compétence de la Communauté d'Agglomération de Cambrai. Dès 2015, des travaux d'acheminement de la fibre optique (première tranche) ont débuté et s'achèveront en 2020. Escaudœuvres fait parti de la deuxième tranche, la fibre devrait desservir la commune dans le courant de l'année 2018. Le manque de débit handicape toujours bon nombre d'entreprises et d'habitants de la commune. La municipalité est vigilante et suit de très près ce dossier.

Hommage

Les Chœurs de l'Armée rouge décimés !

Soixante membres des Chœurs de l'Armée rouge ont été victimes d'un accident d'avion et sont décédés.

Il y a un an, le 11 décembre 2015, nous avons accueilli à la salle polyvalente le concert des Chœurs de l'Armée rouge.

En ce 25 décembre 2016, soixante membres, soit un tiers de la formation musicale russe, voyageaient vers la Syrie où ils devaient donner une représentation à Alep pour célébrer le nouvel an avec les soldats russes sur la base aérienne de Hmeimim. L'avion s'est écrasé en Mer Noire. Nous savons que l'actuel dirigeant, chef d'orchestre, Valéry KHALILOV se trouvait parmi les victimes. "Les meilleurs solistes ont été tués, le chœur entier. La disparition d'artistes d'une telle renommée n'est pas seulement une tragédie pour la Russie mais pour le monde entier". Ce chœur avec la soprano Vera POPOVICHEVA nous avait enchanté. La salle, debout, avait ovationné l'ensemble de trente musiciens sous la direction du lieutenant-colonel Oleg NEKLYUDOV.

Les quatre cents personnes présentes ce soir-là s'associeront, je n'en doute pas, avec nous à l'émouvant hommage que nous leur rendons.

Voisins vigilants

Tandis que le plan Vigipirate est toujours activé et opérationnel à proximité des écoles, une réunion rassemblant les voisins vigilants de notre ville a eu lieu en mairie en décembre en présence de Patrice ÉGO, maire, de Johann COLAU, conseiller municipal délégué à la sécurité, de Jean-Marie MARCAILLE, policier municipal, et du commissariat de Cambrai.

En décembre des vols ont eu lieu dans la cité Tisserin avec des modes opératoires similaires. Le préjudice des victimes concerne toujours leur argent et leurs bijoux. Il a été répété que toute voiture suspecte stationnée dans la rue avec des personnes à bord, toute personne au téléphone étrangère au quartier, accompagnée d'un ou plusieurs enfants, doit être signalée au commissariat de police de Cambrai.

Lorsque vous vous absentez, même pour peu de temps, n'oubliez pas de fermer portes et fenêtres, de baisser les volets. Mettez en sécurité votre véranda (si vous le pouvez) en faisant poser des volets qui pourraient également aussi vous éviter beaucoup de désagréments.

Attention aux arnaques, soyez très vigilants

Dans certaines villes et villages des faux policiers ou des faux agents des eaux se présentent au domicile des habitants.

Si vous êtes victimes de tels agissements, appelez immédiatement :

Police secours : 17

Commissariat de police de Cambrai : 03.27.72.83.00



Agenda

Jusqu'au vendredi 27 janvier

- **Inscriptions pour l'accueil de loisirs** des vacances d'hiver (du 13 au 24 février)

Mardi 17 au samedi 21 janvier

- **Grande vente de CD et DVD d'occasion** de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Médiathèque

Vendredi 20 janvier

- **Repas cyclo** - Centre Benoît Frachon

Samedi 21 janvier

- **Grand Prix de pétanque** de la ville d'Escaudœuvres (5^e manche) à 14 h 30 - Boulodrome Noëlla Querleu

Dimanche 22 janvier

- **Concert de Nouvel An** par l'Harmonie Municipale d'Escaudœuvres. Une animation dansante sera réalisée par les élèves de l'école de danse de Christelle PARSY. Apéritif prévu. Entrée libre. À 11 h - Salle polyvalente

Vendredi 27 janvier

- **Repas dansant** - UNRPA - Salle polyvalente

Samedi 4 février

- **Finale consolante du Grand Prix de pétanque** de la ville d'Escaudœuvres à 14 h - Boulodrome Noëlla Querleu

Vendredi 10 février

- **Soirée étouffette** - OMCE - Centre Benoît Frachon

Samedi 11 février

- **Finale d'honneur du Grand Prix de pétanque** de la ville d'Escaudœuvres à 14 h - Boulodrome Noëlla Querleu

Dimanche 12 février

- **Brocante** - Gardons la pêche - Salle polyvalente

Dimanche 19 février

- **7^e salon du reptile "Escaut-Terra"** - Espace Nature et Animalier - Entrée :

4 €, gratuit pour les moins de 12 ans.
De 10 h à 17 h - Salle polyvalente

Dimanche 26 février

- **Loto** - Pétanque - Salle polyvalente.
- **Scaldo VTT** - Cyclo - Centre Benoît Frachon

Samedi 4 mars

- **Soirée cabaret** - OMCE - Salle polyvalente
- **Journée "Portes ouvertes" sur la généalogie** - GGAC - De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h - École maternelle Suzanne Lanoy

Jeudi 9 mars

- **Assemblée générale** - OMCE - Médiathèque

Samedi 11 au samedi 25 mars

- **Exposition photos** - Médiathèque

Dimanche 12 mars

- **Loto** - UNRPA - Salle polyvalente

Samedi 18 et dimanche 19 mars

- **Exposition peintures** - AFSEP - Salle polyvalente

Samedi 25 mars

- **Repas judo** - Salle polyvalente

Dimanche 9 avril

- **Parcours du cœur** - Centre Benoît Frachon

Dimanche 23 avril

- **1^{er} tour des élections présidentielles** - Salle polyvalente

Dimanche 30 avril

- **Cérémonie des déportés** au monument aux morts à 11 h - Vin d'honneur au Centre Benoît Frachon

Lundi 1^{er} mai

- **Remise de médailles du travail** - Centre Benoît Frachon - 11 h

Dimanche 7 mai

- **2^e tour des élections présidentielles** - Salle polyvalente

Lundi 8 mai

- **72^e anniversaire de l'Armistice 1945** au monument aux morts à 11 h - Vin d'honneur au Centre Benoît Frachon

Dimanche 14 mai

- **Repas des Aînés (+61 ans)** - Salle polyvalente

Samedi 20 et dimanche 21 mai

- **Rendez-vous des arts et du savoir faire** - OMCE - Salle polyvalente

Samedi 27 mai

- **Gala de la danse de salon** - Salle polyvalente

Samedi 3 juin

- **Spectacle de l'école de danse municipale** - Salle polyvalente

Dimanche 11 juin

- **1^{er} tour des élections législatives** - Salle polyvalente
- **Brocante et carnaval**

Dimanche 18 juin

- **2^e tour des élections législatives** - Salle polyvalente

Vendredi 23 juin

- **Fête de l'école Paul Langevin** - Salle polyvalente

Samedi 24 juin

- **Fête des écoles Lanoy et Lebas** - Salle polyvalente

Dimanche 25 juin

- **Concours de pêche individuel de la ducasse** - Gardons la pêche - Étang communal
- **Fête du judo** - Dojo de la salle des sports Léo Lagrange
- **Spectacle de variétés car podium et manèges** - rue Jean Jaurès

Lundi 26 juin

- **Concert de l'harmonie municipale** - Salle polyvalente.
- **Feu d'artifice** - Étang communal

Vendredi 30 juin

- **Fête de l'école Joliot-Curie** - Salle polyvalente

État civil

Naissances

28/11/2016 Marius DELSARTE

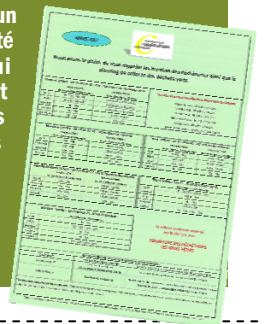
Décès

26/11/2016	Alain CHAUWIN
12/12/2016	Yvette LAFLAMME née GÉRARD
26/12/2016	Henri MARQUAILLE
01/01/2017	Jean-François DASCOTTE
11/11/2016	Joseph LISEK
21/11/2016	Ilona TOPOLLANJI née DURAKI
04/01/2017	Christian DECOMBLE
10/01/2017	Reine COUTELARD née VÉLU
25/11/2016	Marie-Louise BISIAUX née BEUDIN

Collecte des déchets verts et des encombrants

Vous trouverez dans ce Flash infos un document édité par la Communauté d'Agglomération de Cambrai qui détaille pour l'année 2017 les dates et horaires d'ouvertures des déchèteries ainsi que les dates d'enlèvement des déchets verts et les modalités d'enlèvement des encombrants.

Nous vous invitons à conserver ce document.



LA POSTE

La direction régionale de la poste a décidé que notre bureau de poste **FERMERAIT** bientôt **LE LUNDI TOUTE LA JOURNÉE** malgré le taux de présence de 84 % en journée. L'amplitude horaire serait de 24 h 30 au lieu de 31 h 30 par semaine.

Selon le syndicat FO, la poste vient de geler les réorganisations en cours.

Soutenez le en signant cette pétition.

Pétition à déposer en mairie

Nous voulons que notre bureau de poste d'Escaudœuvres ne soit pas fermé le lundi

NOM

Prénom

Adresse

..... 59161 ESCAUDŒUVRES

Date Signature